

DOSSIER DE PRESSE

2020

VOUS ÊTES À BON PORT



SOMMAIRE

1 - TRAFIC 2019

2 - INVESTISSEMENTS & PERSPECTIVES

3 - FAITS MARQUANTS 2019

4 - CARACTÉRISTIQUES DU PORT

2

5 - PLAN DU PORT

CONTACT PRESSE

Marie-Elizabeth BOGUCKI
Email : mebogucki@portdedunkerque.fr

Tél : +33 (0)3 28 28 79 11
Portable : +33 (0)6 07 13 33 42



Communiqué de Presse,
mardi 7 janvier 2020

TRAFIC 2019 : DUNKERQUE MAINTIENT LE CAP

Le trafic annuel du port atteint **53 MT**, en hausse de **3%** par rapport à 2018 (51,6 MT). Sur les 5 dernières années, la progression de trafic atteint **22 %** (43,50 MT en 2013). Dans le domaine des conteneurs, la hausse significative des volumes traités au port de Dunkerque s'inscrit également dans la dynamique observée ces dernières années (450 000 EVP, + 7 % / 2018 & + 54 % / 2013).

- **Les marchandises diverses** : elles sont quasi-stables à 20,1 MT. Le trafic Transmanche (15 MT) est en repli sur fond de préparation du marché au Brexit : le nombre de camions et remorques est en baisse de 2% à 583 000 unités de fret tandis que celui des voitures de tourisme s'établit à 579 000 véhicules (- 16%). Les passagers sont en repli de 11 % à 2 341 000 voyageurs. Les conteneurs affichent une nouvelle année record à 450 000 EVP, en progression de 7 %. Le positionnement de Dunkerque en tant que hub de transbordement est notamment à l'origine de cette hausse. Les marchandises conventionnelles affichent une belle performance (1,2 MT, +9%).

- **Les vracs solides** : ils sont en retrait de 9% à **23,5 MT**. La mauvaise conjoncture que rencontre actuellement l'industrie sidérurgique européenne pèse sur les trafics de minerai et de charbon qui baissent respectivement de 10 % et 19 % à 13,3 MT et 5,3 MT. La filière charbon subit en outre l'effet plus structurel de la baisse de la demande en charbon vapeur. Portées par un bon début de saison 2019/2020, les céréales affichent une hausse sensible de **43 % à 2 MT**. le trafic des « petits » vracs solides est quant à lui en retrait de **9 % (2,9 MT)**

- **Les vracs liquides** : ils sont en hausse très prononcée de 71 % à 9,4 MT, portés par une très forte activité GNL. Le nouveau terminal méthanier a accueilli en année pleine 72 escales pour un trafic total de 5,1 MT (+ 320%). Au total, les trafics de gaz (GNL + gaz industriels) affichent un gain de 232% à 5,6 MT. Les produits pétroliers baissent de 2% à 3,3 MT, tandis que les autres vracs liquides affichent une progression de 4 % à 0,5 MT.

3

INVESTISSEMENTS

BILAN 2019 + PRÉVISIONS 2020

L'année 2019 a été marquée par la mise en service de l'extension du quai de Flandre au Port Ouest. La réalisation de cette opération constitue une étape majeure pour la poursuite du développement de la filière « conteneurs » à Dunkerque. Le port de Dunkerque peut désormais accueillir simultanément deux des plus grands navires de la flotte mondiale dans des conditions optimales.

Un service d'alimentation électrique à quai y a été développé simultanément. Il est mis à disposition depuis le printemps 2019. Le port de Dunkerque est ainsi le premier port français à proposer aux utilisateurs d'un terminal à conteneurs un service d'alimentation électrique à quai.

En 2019, Dunkerque-Port a également finalisé les travaux de séparation du réseau ferré portuaire et du réseau ferré national. Cette opération, de plus de 18 M€, a permis de faire coïncider les zones d'action des postes d'aiguillage aux points frontières des deux réseaux. À présent, les installations ferroviaires portuaires peuvent être gérées et modifiées sans avoir recours à la SNCF.

Pendant cette année, les travaux d'aménagement de la zone Dunkerque Logistique International Sud (DLI-Sud) et de la zone de Grandes Industries (ZGI) ont été poursuivis, ainsi que la préparation de la plateforme industrielle pour SNF Floerger qui investit 60 millions d'euros sur le territoire Dunkerquois permettant de créer 100 emplois.

Par ailleurs, Dunkerque-Port a initié la mise en œuvre de son plan de gestion relatif à la défense du trait de côte au travers d'un rechargement de 1.2 Mm³ de sable pour un montant de 3 M€. Cette nouvelle opération majeure de protection du littoral, menée grâce à une conduite de refoulement des sables de dragage acquise par le Port en début d'année, sera régulièrement renouvelée avec des volumes pouvant aller jusqu'à 2 M m³/an.

Au total, en 2019, Dunkerque-Port a investi plus de 42 M€.

En 2020, Dunkerque-Port déploiera un programme d'investissement à hauteur de 37,7 M€. L'année sera consacrée à l'achèvement et la livraison des grandes plateformes logistiques et industrielles. Elle verra également le démarrage des premières opérations du Projet Stratégique 2019-2023, avec notamment le lancement des travaux du nouveau bâtiment destiné à accueillir la Police aux Frontières (PAF) et la United Kingdom Border Force (UKBF), ou la création d'un nouveau poste source électrique au port Ouest. Les études relatives au projet CAP 2020 se poursuivront en phase avant-projet.

4



INVESTISSEMENTS

BILAN 2019 + PRÉVISIONS 2020

BILAN 2019

Les principales opérations d'investissements réalisées en 2019 sont :

- La finalisation des travaux d'extension du quai de Flandre (Terminal à conteneurs) - **8,2 M€**
- La finalisation des travaux relatifs à la séparation du réseau ferré portuaire et du réseau ferré national - **6 M€**
- La poursuite des travaux de la zone Grandes Industries - **6 M€**
- La poursuite des travaux d'aménagement de la zone Dunkerque Logistique International Sud - **3,5 M€**
- La première phase de travaux d'aménagement en préparation du Brexit - **1,9 M€**
- La préparation de la plateforme industrielle pour SNF - **1,5 M€**
- La réalisation de l'alimentation électrique des navires à quai - **1,2 M€**
- La création d'un nouveau poste source d'alimentation électrique - **1 M€**
- Le renforcement des ouvrages de défense contre la mer - **1,1 M€**

Dunkerque-Port a également poursuivi les études relatives au projet CAP 2020 pour **1,9 M€**.

Pour financer ce programme d'investissements, Dunkerque-Port a bénéficié du soutien à hauteur de plus de **14,2 M€** de ses partenaires, dont l'Union Européenne / FEDER (**2,6 M€**), l'État (**4,9 M€**), la Région Hauts-de-France (**1,9 M€**), la Communauté Urbaine de Dunkerque (**3,6 M€**), l'Agence de l'Eau (**0,02 M€**) et l'UKBF (**1,2 M€**).

INVESTISSEMENTS

BILAN 2019 + PRÉVISIONS 2020

PERSPECTIVES 2020

Le budget d'investissements 2020, approuvé par le Conseil de Surveillance le 21 novembre 2019, s'élève à 37,7 M€.

L'année 2020 est une année charnière. Elle sera consacrée à l'achèvement et la livraison des grandes plateformes logistiques et industrielles :

- Finalisation des travaux d'aménagement de la zone Grandes Industries : **4,55 M€**
- Finalisation des travaux d'aménagement de la zone Dunkerque Logistique International Sud : **2,97 M€**
- Réalisation des accès à la plateforme SNF : **1,32 M€**

Mais l'année 2020 verra également le démarrage des premières opérations du Projet Stratégique 2019-2023 :

- Création d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir la Police aux Frontières et la United Kingdom Border Force : **3,2 M€**
- Création d'un nouveau poste source électrique au port Ouest : **2 M€**

Les études relatives au projet CAP 2020 se poursuivront en phase avant-projet pour 2,66 M€.

L'année 2019 a vu les travaux de mise à jour du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PA2D) 2.0 qui englobe désormais un volet Responsabilité Sociale d'Entreprise suite à l'obtention de la certification PERS (Port Environmental Review System) en 2018. Cette nouvelle version du PA2D 2.0, finalisée début 2020, fixera les grands objectifs environnementaux du port pour la période 2019-2023. Parallèlement, le Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN) sera également mis à jour en 2020 dans le cadre du projet CAP2020 afin de consolider la trame verte et bleue du port. L'un des points majeurs de cette révision est la sanctuarisation des zones de mesures compensatoires réalisées jusqu'ici par le port.

Dunkerque-Port poursuivra son effort de maintien en conditions opérationnelles de son patrimoine, avec un programme de gros entretien sur ses ouvrages (quais, écluses, ouvrages fluviaux et la mise aux normes du bâti).

Pour mettre en œuvre ce programme d'investissements, Dunkerque-Port s'appuiera, cette année encore, sur le soutien de ses partenaires, en particulier l'État et la Région Hauts-de-France dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2015 - 2020, l'Union Européenne, la Communauté Urbaine de Dunkerque, l'Agence de l'Eau et l'UKBF.

6

IMPLANTATIONS

INDUSTRIELLES ET LOGISTIQUES

L'année 2019 a été particulièrement dynamique pour l'accueil de nouvelles implantations. Le territoire du GPMD attire, depuis quelques années, de nombreux investisseurs français et étrangers.

La richesse du tissu économique local, le développement des liaisons commerciales maritimes et terrestres, la présence capacitaire de très nombreux réseaux (électricité, gaz, eau potable, eau industrielle, fibre optique, oxygène, hydrogène, azote...) ou encore la vaste étendue des terrains disponibles (3000ha) dont 300ha de terrains « plug and play » en cours de réalisation sont autant de raisons invoquées par les décideurs pour expliquer leur choix.

Ainsi, l'année 2019 a été ponctuée de plusieurs bonnes nouvelles comme :

- La construction et la mise en exploitation de l'entrepôt 24h FROST
- L'obtention des autorisations administratives pour l'industriel SNF FLOEGER
- La construction du site industriel d'INDAVER
- La construction du site de l'entreprise MAHIEU
- La pose de la première pierre de l'entrepôt NORFRIGO

On peut noter également la signature d'une coopération avec ENEDIS et RTE pour réaliser un nouveau poste source électrique qui permettra un gain de temps et d'argent pour les nouvelles implantations.

PERSPECTIVES 2020

L'année 2020 devrait être particulièrement dynamique également, plusieurs sites en construction entreront en phase d'exploitation notamment Indachlor, Mahieu et Norfrigo.

D'autres projets entreront en phase de construction comme SNF, DMT (industrie), SFAN (logistique), BOGAERT (logistique) ou encore la société CLAREBOUT (industrie) qui a annoncé en décembre dernier son intention d'investir également massivement à Dunkerque.

Enfin, l'année 2020 sera une année administrative pour les projets H2V et GRIDLINK qui envisagent un dépôt de leurs dossiers d'autorisation en vue de démarrer leur instruction par les services de l'État.

7

FAITS MARQUANTS

2019

- **Le 24 janvier** : Enedis et RTE se sont associés à Dunkerque-Port et à la Communauté Urbaine de Dunkerque pour relever le défi industriel et logistique du territoire et construire par anticipation un poste électrique, en un temps record, d'ici 2021.
- **Le 21 février**, Stéphane Raison, Président du Directoire de Dunkerque-Port et Gerson Adolf Uirab, Directeur Général de Namport, Autorité namibienne des Ports, ont signé un accord de partenariat. Cette convention a pour objectif :
 - d'intensifier la coopération et les activités industrielles entre les deux parties,
 - d'explorer les initiatives mutuellement bénéfiques en vue de partager des informations et des politiques sur un large éventail de sujets intéressant les activités des deux entités portuaires,
 - de coopérer dans les domaines de la formation, de l'échange d'informations et du transfert de technologies d'exploitation et de gestion des ports.

Les deux territoires souhaitent notamment renforcer leurs échanges dans le domaine halieutique et ainsi valoriser l'expérience des nombreux professionnels du littoral de la Côte d'Opale.

- **Le 16 février**, le navire jack-up autopropulsé « Apollo » (construit en 2018) est arrivé sur le chantier de Damen. Il fait partie de la flotte Geosea (groupe DEME). Une des caractéristiques exceptionnelles du navire « Apollo » sont ses jambes de 106,8 m de long permettant d'opérer sur des fonds jusqu'à 70 m. Le navire est équipé d'une grue LEC (Leg Encircling Crane) de 800 T. Ce navire polyvalent utilisé pour le secteur de l'éolien offshore sera principalement déployé par la filiale EverSea du groupe DEME, laquelle fournit des services à l'industrie pétrolière et gazière, en se concentrant en particulier sur l'installation et le démantèlement des plateformes.
- **Le 27 février**, le port de Dunkerque a accueilli, avec les entreprises Lemaire, agence de consignation, et Barra SNM, manutentionnaire, le navire « ABB Vanessa » transportant des colis pour l'usine Renault de Maubeuge. Les marchandises, en provenance de la Corée du Sud représentaient, en partie, l'investissement réalisé par le groupe dans le cadre de la production de la nouvelle génération de la famille Kangoo, produite sur ce site depuis 2007. Au total, environ 2 600 t de marchandises ont été déchargées au Port Est puis livrées sur le site de Renault, pour partie par la voie fluviale concernant les colis de plus de 100 t.
- **Le 26 mars**, le conseil de surveillance de Dunkerque-Port réuni dans sa nouvelle configuration sous la présidence de M. Michel Lalande, Préfet de Région, a élu Mme Emmanuelle Verger Présidente du conseil de surveillance pour une durée de 5 ans. Mme Emmanuelle Verger, diplômée de l'école polytechnique et de l'école nationale des ponts et chaussées a commencé sa carrière à la Direction Départementale de l'Équipement de Loire Atlantique. Elle a occupé des postes à l'international, chez Veolia, puis à la direction des relations économiques extérieures du ministère de l'économie où elle était responsable de l'Amérique du Sud. Elle fut ensuite Directrice financière de la production nucléaire et thermique d'EDF. Actuellement, elle est Directrice de la Division combustible nucléaire d'EDF.
- **Le 15 avril**, Elisabeth Borne, Ministre auprès du Ministre d'État, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, chargée des Transports, a présidé la séance d'installation du Conseil de Coordination Interportuaire et Logistique de l'Axe Nord, à Dunkerque. En présence des élus des trois grandes collectivités du littoral des Hauts-de-France ; Boulogne avec Frédéric Cuvillier, Calais, et Dunkerque avec Patrice Vergriete, la Région des Hauts-de-France avec Franck Dhersin, des acteurs du transport et de la multimodalité des Hauts-de-France (les ports de Calais, Boulogne et Dunkerque), Getlink, les gestionnaires d'infrastructures routières, ferroviaires et fluviales, ainsi que l'ensemble du

8



FAITS MARQUANTS

2019

réseau de plates-formes qui structurent le hub français de l'axe Nord), l'association Norlink Ports, Elisabeth Borne a fait un tour de table afin d'évoquer les grandes actions en cours dans le territoire. Lors de cette séance d'installation, Dunkerque-Port était représenté par Emmanuelle Verger, Présidente du Conseil de Surveillance et Stéphane Raison, Président du Directoire. Stéphane Raison a fait un exposé en 4 points : l'économie et les implantations nouvelles depuis 4 ans, le développement du transport multimodal, le volet environnemental et la présentation des travaux réalisés dans le cadre du Brexit.

- **Le 10 mai**, NORFRIGO, résultant de l'alliance entre le spécialiste des produits de la mer, le groupe familial boulonnais Le Garrec et le leader européen de la logistique du froid, le groupe STEF, a annoncé sa décision d'implanter une nouvelle unité d'entreposage frigorifique dans la zone logistique du port ouest de Dunkerque, à proximité du terminal à conteneur et du Poste d'Inspection Frontalier. Ce nouvel entrepôt aura une capacité de 48 000 m³, soit 10.400 palettes, et sera extensible à terme. Il permettra d'absorber une partie des flux importants pour la clientèle négoce / importateurs de NORFRIGO et d'offrir ainsi un service complémentaire à celui déjà délivré à Boulogne-sur-Mer. Il sera générateur de 10 à 15 emplois. La pose de la première pierre de cet entrepôt s'est déroulée le 22 novembre
- **Le 16 mai**, le 7^{ème} Symposium de Dunkerque-Port à Shanghai a réuni 300 invités. La délégation du port de Dunkerque, emmenée par Emmanuelle Verger, Présidente du conseil de surveillance et Stéphane Raison, Président du directoire était composée de Franck Dhersin, Vice-Président en charge du Transport et des Infrastructures à la Région Hauts-de-France, François Lavallée, Président de la CCI du Littoral Hauts-de-France et Jean-Yves Frémont, vice-président de la CUD. En marge du Symposium, divers rendez-vous ont été organisés pour les différents membres de la délégation (dont un à Singapour avec CMA CGM). Une partie de la délégation s'est également rendue à Ningbo (pour la signature d'un partenariat avec le port de Ningbo) et à Taiwan.
- **Le 4 juin**, à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable et afin d'accentuer les efforts consentis en matière de réduction des émissions atmosphériques, Dunkerque-Port a lancé un système de récompense environnementale pour les navires sobres en émissions escalant à Dunkerque. Cette démarche contribuera à une amélioration de la qualité de l'air. Afin d'encourager cette mutation, Dunkerque-Port s'associe à la démarche ESI (Index Environnemental des Navires) initiée par l'IAPH (International Association of Ports and Harbors) dont le principe est d'attribuer un score aux navires sur la base de leurs émissions atmosphériques. Les compagnies et affrêteurs qui escalent à Dunkerque sont invités à s'inscrire dans cette démarche responsable par la signature d'une charte. Dunkerque-Port s'engage à verser au terme de chaque année une récompense financière. Cette dernière est calculée sur la base du nombre d'escales vertueuses réalisées par la compagnie ou l'affrêteur, au prorata du nombre total d'escales vertueuses comptabilisées dans le port durant une année. Une enveloppe annuelle sera ainsi répartie entre les signataires de la charte. Dunkerque-Port se positionne ainsi parmi la cinquantaine de ports volontaires dans le monde ayant déjà approuvé cette démarche.
- **Depuis le 5 juin**, le port de Dunkerque poursuit le développement de son plan de transport combiné avec la mise en place du service ferroviaire Flandres Express (FLEX) vers le Grand Est. Le service FLEX va offrir en phase de démarrage une rotation hebdomadaire avec le port intérieur lorrain, celle-ci étant parfaitement cadencée avec différentes lignes régulières maritimes escalant à Dunkerque. Ce nouveau positionnement sur l'Est de la France, hinterland naturel de Dunkerque, permettra d'offrir aux chargeurs du Grand Est une nouvelle alternative massifiée et durable. L'opérateur

9



FAITS MARQUANTS

2019

envisage de porter ultérieurement la fréquence de cette navette à 2 rotations par semaine afin d'offrir une souplesse accrue de service.

- **Juin 2019**, SFAN (Société Foncière Axe Nord), a décidé de s'installer à Dunkerque pour développer un programme ambitieux d'entrepôts dans la zone logistique du Port Ouest de Dunkerque. Convaincue du potentiel dunkerquois basé sur son dynamisme actuel et l'évolution de ses trafics conteneurisés, la société SFAN développe un programme de construction d'entrepôts logistiques de dernière génération d'environ 60 millions d'euros. Dans une démarche partenariale avec Dunkerque-Port, la société SFAN a signé, le 14 juin, les deux actes permettant d'asseoir son développement. Il est prévu sur la zone Dunkerque Logistique Internationale, récemment livrée par Dunkerque-Port, un nouvel entrepôt standard d'une capacité de 42 000 m². Sur la zone du Port Rapide, entre les Terminaux à conteneurs et Ferry, SFAN développe un projet innovant d'entrepôt sous température dirigée en froid négatif totalement automatisé de 66.000 palettes, dit transstockeur. Ce type d'entrepôt de grande hauteur (43 mètres), représente pour la société SFAN et Dunkerque-Port l'avenir de la logistique agroalimentaire.
- **Le 20 juin**, l'extension du Quai de Flandres a été inaugurée en présence de Eric Etienne, Sous-préfet de Dunkerque, Patrice Vergriete, Maire de Dunkerque et Président de la Communauté Urbaine, Christine Cabau-Woehrel, Directeur Central Exécutif Assets CMA CGM Group, Stéphane Raison, Président du directoire de Dunkerque Port, Emmanuelle Verger, Présidente du Conseil de Surveillance de Dunkerque Port et Jingtao Bai, CEO de China Merchant Port Group. La longueur du quai de Flandre est portée dorénavant à 1 785 mètres, dont près de 1 000 m dragués à -17,30 m de profondeur, ce qui permet d'accueillir simultanément et en toutes conditions de marée deux ULCS (Ultra Large Container Ships) de 400m de long. Les conditions d'accueil sur le terminal des navires ont par ailleurs été améliorées grâce au remplacement de l'ensemble des défenses d'accostage et au renforcement des bollards d'amarrage.
- **Le 6 septembre**, séance d'installation du Conseil de Développement. Frédéric Barra, Président de l'entreprise de manutention portuaire Barra SNM, a été élu Président du Conseil de Développement et Franck Gonsse, secrétaire général de la CNTPA, vice-président. Frédéric Barra, également vice-président du syndicat des entreprises de manutention et président de la caisse de congés payés de Dunkerque, faisait partie du Conseil de développement de la précédente mandature. Le Conseil de Développement est consulté sur le projet stratégique, la politique tarifaire et toutes les questions que pourraient lui soumettre le Conseil de Surveillance ou le Directoire de Dunkerque-Port. Cette assemblée se compose de trente membres issus de quatre « collègues » représentant la place portuaire, le personnel des entreprises exerçant une activité sur le Port, les collectivités territoriales, ainsi que des personnalités qualifiées intéressées au développement du Port.
- **Le 19 septembre**, le corridor d'accès poids lourds sécurisé du Terminal Transmanche de Dunkerque-Port a été inauguré en présence d'Emmanuelle VERGER et Stéphane RAISON, Gilbert BELTRAN, Directeur Régional des Douanes, Jean-Claude CHARLO, Directeur France de DFDS Seaways et Nike DRINCKAL, Directeur « United Kingdom Border Force ». Ce nouvel équipement vient renforcer la sécurité des poids lourds en attente d'enregistrement. Les personnalités ont également procédé à l'inauguration du système de surveillance par drone des clôtures périphériques du site Transmanche. Il s'agit du premier drone homologué en Europe (depuis janvier 2019) pouvant voler au-dessus de sites privés hors vue directe, de jour comme de nuit sous la simple supervision d'un téléopérateur.

10



FAITS MARQUANTS

2019

- **19 septembre** : Julien Lernould, Agent comptable et Directeur financier de Dunkerque-Port, a été nommé membre du Directoire lors du Conseil de Surveillance. En application de l'article L5312-9 du code des transports, les membres du Directoire des Grands Ports Maritimes sont nommés par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Président du Directoire. Le Directoire de Dunkerque-Port compte quatre membres, en application du décret n° 2019-210 du 19 mars 2019. Aux côtés du Président du Directoire, Julien Lernould devient le 4^{ème} membre à être nommé, après Daniel Deschodt, Directeur Commercial et Christian Minet, Directeur de l'Exploitation. Julien Lernould a pris ses fonctions à Dunkerque en 2015 en tant qu'agent comptable, avant d'y exercer, en plus de ses attributions, en 2016, les fonctions de Directeur financier. Auparavant, il a occupé différents postes au sein des services centraux et déconcentrés de la Direction générale des finances publiques.
- **1^{er} octobre** : David Lefranc intègre la Direction « Aménagement et Environnement » de Dunkerque-Port. Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Industrielles et des Mines de Douai (1999), il était, depuis juillet 2012, Chef de l'Unité Départementale du Littoral à la DREAL des Hauts-de-France, basée à Gravelines. À la Direction « Aménagement et Environnement » de Dunkerque-Port, David Lefranc sera en charge de la planification, des études et du pilotage des travaux d'Aménagement du Port, du partenariat avec différents interlocuteurs extérieurs, de la conduite de la politique environnementale, de la gestion des risques industriels et du projet CAP 2020 de développement conteneurs au port ouest.
- **8 octobre** : En présence de Daniel Barnier, Préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du Préfet du Nord, Stéphane Raison, Président du Directoire de Dunkerque-Port, Julien Lemesre, Président du Syndicat des Pilotes, Bruno Mahieu, Responsable Opération Armement de Boluda (remorquage) et Alexandre Bossu, Président de la société coopérative des lamaneurs, ont procédé à la signature d'une convention PAQTE. Le PAQTE (Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises), initiative du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, propulsée par IMPACT partenaires & Bpifrance, est un programme d'accompagnement pour tous ceux qui veulent œuvrer à une meilleure inclusion économique de ces territoires et de leurs habitants.
- **À compter du mardi 26 novembre 2019**, BG FREIGHT LINE, armement de ligne courte présent sur le port de Dunkerque depuis 2010, a décidé d'établir, un service vers et depuis la République d'Irlande. Trois navires de capacité de 1000 équivalent vingt pieds (EVP) dotés de prises frigo assureront la rotation suivante : le mardi, Dunkerque, le jeudi Dublin et le samedi Cork. La mise en place de ce service permettra de répondre à une demande forte de clients désireux d'emprunter un mode respectueux de l'environnement tout en proposant, par l'utilisation du conteneur 45' mis à disposition par BG Freight Line, des volumes de chargements équivalents aux camions. La route maritime directe lancée par BG Freight Line entre le port de Dunkerque et la République d'Irlande permettra de sécuriser les flux depuis et vers l'Irlande. ■

11

CARACTÉRISTIQUES DU PORT

Dunkerque-Port est le Port de commerce de la nouvelle Région Hauts-de-France (31 813 km², 6 millions d'habitants), première région agroalimentaire et agricole de France, première région pour l'industrie ferroviaire, première région pour l'industrie automobile.

Dunkerque-Port est le troisième port de France par le trafic global
Neuvième port du Range Manche et mer du Nord

Trafic 2018 : 51,6 millions de tonnes

Membre fondateur de Norlink Ports

Premier ensemble portuaire français : > à 100 millions de tonnes

Premier port français d'importation de minerais et de charbon

Premier port français d'importation des fruits en conteneurs

Premier port français pour ses acheminements par voie ferrée

Second port français pour les échanges avec la Grande-Bretagne

Troisième port français pour le trafic de céréales

Premier port fluvial des Hauts-de-France



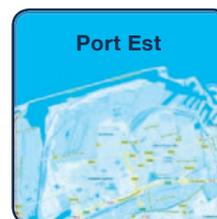
À 90 mn du détroit
du Pas-de-Calais



17 km
de façade maritime



Port Ouest
Accessibilité
7/7j et 24/24h
jusqu'à 20,5m (tirant d'eau)



Port Est
Bassin à niveau constant
jusqu'à 14,2m (tirant d'eau)

12



• Deux sites portuaires sur 17 km de rivage, en front de mer et sans estuaire :

- Le Port Est, derrière écluses, accessible aux navires avec une cargaison de 130.000 T, soit 14,20 mètres de tirant d'eau.

- Le Port Ouest, port à marée, accessible aux navires de 300 000 T de port en lourd à pleine charge, soit 20,50 mètres de tirant d'eau, ouvert sans contrainte d'heure, d'écluse ou de marée, permettant des escales très courtes et situé à 90 minutes de navigation de la route maritime du Détroit du Pas-de-Calais.

• Une situation géographique avantageuse, face à la Grande-Bretagne, au contact du Benelux et du Nord Ouest européen industriel et agricole. Premier grand port multi-spécialiste à proximité (26 km) du port de Calais.

CARACTÉRISTIQUES DU PORT

• Des liaisons intérieures de qualité et non congestionnées :

- Route : accès direct depuis le port au réseau autoroutier européen via les autoroutes A25 et A16.
- Voie d'eau : canal à grand gabarit avec les Hauts-de-France (3 000 T), prolongé vers la Belgique et le Rhin (1 350 T) et le Bassin Parisien (650 T), dans l'attente du canal Seine-Nord Europe (2028). Services de barges porte-conteneurs sur Lille, Dourges et Valenciennes.
- Fer : les 160 km de voies ferrées portuaires sont reliés aux réseaux national et européen. Navette ferroviaire conteneurisée depuis / vers Dourges, Valenton, Metz ainsi que l'ensemble des points modaux du sud de la France.

Dunkerque est le premier pôle de fret ferroviaire français avec un trafic de l'ordre de 12MT / an.

Depuis de nombreuses années, la part modale des transports alternatifs à la route est supérieure à 50%.



Accès direct aux autoroutes A1/A16/A25



Gabarits fluviaux depuis/vers Dunkerque



11% du fret national



Inscription du port dans les schémas de dessertes européens

• Port polyvalent, Dunkerque propose de nombreux quais et terminaux spécialisés :

- Pour les vrac liquides :

Port Ouest : Terminal méthanier

Port Est : Appontements divers (produits pétroliers et chimiques, gaz, vrac alimentaires ; navires jusqu'à 130 000 T).

CARACTÉRISTIQUES DU PORT

- Pour les vracs solides :

Port Ouest : Terminal à Pondéreux Ouest, minerais et charbon, navires jusqu'à 180 000 T de port en lourd.

Port Est : Installations ArcelorMittal desservant la sidérurgie locale. Nombreux quais pour vracs divers importés et exportés (chaux, coke, ferrailles, minéraux...). Équipements céréaliers.

- Pour les marchandises diverses :

Port Ouest : Terminal à conteneurs pour services océaniques et feeders. Terminal roulier équipé de passerelles pour les navires transbordeurs desservant notamment la Grande-Bretagne.

Port Est : De nombreux terminaux pour les lignes régulières conventionnelles ou semi conteneurisées, la navigation au tramping, les terminaux spécialisés (sucre, sable, aciers, céréales, ciment...).

6 421 navires sont entrés au port au cours de l'année 2019.

14



3 50 ha de
zones d'activités
commercialisés en
2017



Une zone dédiée
à la logistique



6 421 navires sont
entrés en 2019

RETROUVEZ LE
DOSSIER DE PRESSE
2020

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 09 JANVIER, 11H00
- LILLE, WORLD TRADE CENTER -

SUR
DUNKERQUE-PORT.FR